

## Compte-rendu de la réunion du comité directeur du CT FFME 25

Le mardi 17 décembre 2019 à 19h30

Maison départementale des Sports 25000 Besançon

### **Présents :**

VERAT Virginie ENTRE TEMPS  
KIENE Jérôme CLUB RUDIPONTAIN PONT DE ROIDE  
GIRARDET Dominique USB BAUME LES DAMES  
BLANCHON Gilles USB BAUME LES DAMES  
BARBIER Daniel USB BAUME LES DAMES  
DESGRANGES Florent LES TICHODROMES  
HAWRYLKO Sacha FROGGLE ROC  
WALTER Pierre FROGGLE ROC  
GIRARD Dédé FROGGLE ROC  
MOUREY Laurent GAHM  
PAILLARD Stephan VERTICOOL

### **Excusés :**

LARDIER Fabien GAHM  
BOUCHAN Luc PAS D LEZARD

### Ordre du jour

1. Point d'avancement demande de dérogation APPB
2. Point d'avancement mise en œuvre sur le Doubs de la politique fédérale SNE.
3. Topo départemental, présentation et discussion sur l'état d'avancement du document.
4. Questions diverses.

## *1. Point d'avancement demande de dérogation APPB*

### **Les étapes passées:**

- 27 mai, envoi à la DREAL du dossier complémentaire à notre demande de dérogation à l'APPB.
- 15 juin, en concertation avec la LPO et la DREAL, mise en place d'un panneau à la Baume informant les pratiquants de la prolongation de la période d'interdiction sur les grandes voies de gauche.
- 24 septembre, présentation du dossier en CDNPS : avis favorable pour les sites de la Baume, la Barmaud et Chenecey Buillon en respectant les périodes d'équipement : 16/06 au 30/09 pour la Baume et 01/09 au 30/09 pour les deux autres avec possibilité de prolongation jusqu'au 31/12 dans les zone sans gites potentiels de chiroptères (à identifier par nos soins).
- Information par mail aux clubs et équipiers des avis obtenus et conditions. Dans la foulée, certains équipiers ont fait part par mail de leur mécontentement sur les résultats obtenus d'une manière peu cordiale et peu respectueuse du travail accompli. Certes, nous avons obtenu moins d'autorisations que souhaité mais les enjeux environnementaux sur certains sites étaient conséquents et les oppositions assez importantes même si elles n'étaient, il faut en convenir, pas toujours justifiées. Il va donc falloir se contenter de ce qui a été obtenu, ce qui est toujours mieux que rien.
- 14 octobre, réunion avec les équipiers potentiels prévue à Valdahon annulée par manque de participants.

### **Celles à venir :**

- Identification des zones à gites potentiels pour prioriser leurs équipements du 31/08 au 30/09.
- Mise à disposition du matériel nécessaire aux équipiers respectant la charte de l'équipement.
- Début de l'équipement à partir du 16 juin pour la Baume et 1<sup>er</sup> septembre pour les deux autres sites.

## *2. Point d'avancement de la mise en œuvre sur le Doubs de la politique fédérale SNE.*

La FFME nationale a décidé d'envoyer des courriers de résiliation des conventions pour les sites classés en terrain d'aventure (TA). Pour notre département 3 communes sont concernées :

- Nans Sous Ste Anne, pour les sites de la grotte sarrasine, de la Saraz, du Creux Billard et de la Petite Lave.
- Baumes les Dames pour le site de la Fente de Babre.
- Haute pierre le Chatelet pour le site du même nom.

Suite à ces envois, nous avons reçu un mail du maire de Nans qui souhaite des éclaircissements car il craint que sa responsabilité puisse être mise en cause.

Nous avons échangé avec les référents SNE et juridique de la fédé mais aucune réponse claire n'est proposée à la situation : débrouillez-vous !!!!

Après de nombreux échanges avec explication du contexte, des différences entre TA et site sportif, des responsabilités que cela implique, le maire a pris une délibération n'autorisant la pratique que sur la grotte sarrasine sous condition qu'il y ait une convention signée avec la FFME.

On est donc dans une impasse avec cette commune.

Nous allons également contacter les communes de Haute pierre le Chatelet et BLD, le problème de responsabilité risque d'être le même.

Nous avons informé la FFME nationale des difficultés rencontrées et cela risque de se compliquer puisqu'il est également prévu de résilier toutes les conventions sur les sites sportifs !!!! Dossier épineux à venir....

Cocom	Nbre sites	Nbres voies	Cout	validé	Remarques
Doubs Baumois	6	478	5700 €	oui	Travaux prévu en 2020
Pays Maichois	6	353	4200 €	non	Proposé budget 2020
Plateau du Russey	1	30	300 €	non	Proposé budget 2020
Porte du Haut-Doubs	4	157	1200 €	non	Pas contacté
Loue Lison	15	756	7200 €	non	Rencontre début 2020
Val de Morteau	3	85	1020 €	non	Voir avec FFCAM
Grand Pontarlier	1	60	360 €	non	Voir avec FFCAM
Pays Montbé Agglo	3	259	2760 €	non	Hors compétence
Grand Besançon	2	180	2700 €	non	Pas contacté

### *3. Topo départemental, présentation et discussion sur l'état d'avancement du document.*

Gilles Blanchon qui coordonne sa réalisation va y consacrer un maximum de son temps pour essayer de maintenir l'échéance de sortie du document à l'automne 2020. Le CT va donc limiter ses prestations externes aux formations DE et ligue ce qui diminuera les recettes mais sachant qu'elles étaient supérieures aux prévisions en 2019, elles compenseront le manque à gagner pour financer le poste.

L'agence « Révéléateur » qui assure la réalisation graphique du document a proposé deux maquettes avec chartes graphiques différentes. Les échanges ont permis de faire un choix sur la disposition, la police et les couleurs les mieux adaptées pour notre document.

Afin de financer l'impression du document, nous avons sollicité les marques et enseignes du monde de l'escalade pour l'achat d'encarts publicitaires :

- Ok pour Intersport / SLE Belfort / Ascension
- Négatif pour Black D / Boréal / EB / Edelrid / Expe
- En attente de réponse pour Simond, Petzl

Un topo anglais (France roc 2 de Jingo wobbly) est sorti mi-2019 et recense quasi tous les spots de notre département. Nous n'en avons pas été informés par les auteurs. Nous allons faire une information aux licenciés du Doubs pour qu'ils boycottent ce document qui n'est qu'un copier-coller de nos topos actuels et surtout parce que l'argent de leur vente ne contribue aucunement à l'entretien et aux développements des sites du Doubs.

### *4. Questions diverses.*

- Profession sport 25 qui proposait la mise à disposition d'une comptable pour assurer la comptabilité du CT ne renouvelle pas cette prestation en 2020. Il nous faudra donc trouver un comptable pro indépendant pour ce travail. Si vous connaissez du monde on est preneur.
- Les années précédentes le CT apportait une aide aux clubs organisateurs de compétition et aux compétiteurs pour leurs déplacements. C'est Frédéric Poirier qui gérait ce dossier et comme personne n'a repris ce travail suite à son départ, il serait nécessaire, dans un premier temps, que les clubs du Doubs nous fassent remonter la liste des compétitions organisées en 2019.
- Laurent Mourey, du GAHM, nous informe qu'une commission va se former prochainement pour plancher sur la création d'une grosse SAE sur le pays de Montbéliard, projet soutenu par le CT en raison du manque criant d'une structure adaptée sur le secteur.

La réunion se termine autour d'un verre de l'amitié.